

CAS - 020 M
C.P. - ITINERANCE
AU QUEBEC

Mémoire déposé

sur

Le phénomène de l'itinérance au Québec

par

L'Association d'entraide Le Chaînon inc.

22 septembre 2008

Tables des matières

Présentation de l'organisme

....L'Accueil de nuit.....	3
....L'unité Court terme.....	3
....L'unité de Transition.....	4
....La Maison Yvonne Maisonneuve.....	4
....Financement.....	4

Retour historique

....De 1932 à 1970.....	5
....De 1970 à 1980.....	5-6
....De 1980 à aujourd'hui.....	6

Embûches, obstacles rencontrés à une action efficace.....	7-8
--	------------

Femmes en difficulté et itinérance.....	8-9
--	------------

Des réponses possibles aux problèmes présentés par les femmes.....	9-10
---	-------------

Revendications de mesures.....	10-11
---------------------------------------	--------------

Conclusion.....	12
------------------------	-----------

Des statistiques.....	13
------------------------------	-----------

Présentation de l'organisme

Le Chaînon est un organisme montréalais fondé en 1932, par Yvonne Maisonneuve. La mission de l'organisme a été et est toujours : L'accueil en hébergement de femmes en difficulté. Le profil des femmes faisant appel aux services et les programmes offerts ont cependant varié au fil des années. Un retour historique permettra un peu plus loin, d'exposer une certaine connaissance des femmes en difficulté nourrie par l'expérience des années.

Mais dès maintenant, précisons qu'en 2008, Le Chaînon peut héberger quotidiennement 67 femmes dans le cadre des programmes suivants.

L'Accueil de nuit :

Il propose un hébergement gratuit de 18h30 à 10h00. L'Accueil de nuit peut recevoir 15 personnes dont 12 en chambre dortoir.

Avec l'Accueil de nuit, Le Chaînon considère atteindre l'un de ses objectifs : celui de recevoir des femmes isolées. Le milieu de vie offert quotidiennement permet d'approcher des femmes qui ont parfois cessé de croire en la relation d'aide et qui refusent toute forme d'intervention dans leur vie. Ainsi, l'ouverture à un temps de fréquentation assez long, favorise la création d'un lien de confiance susceptible d'amener les femmes à espérer un meilleur sort que celui d'un hébergement de dernier recours, lequel présente à long terme plus de contraintes que d'avantages.

Depuis l'an 2000, l'Accueil de nuit reçoit en moyenne 325 femmes différentes par année

L'unité Court terme :

Elle offre un séjour gratuit pour une période variant d'un jour à quelques semaines. 20 lits sont disponibles à ce programme.

En plus de réponses à des besoins de base (gîte, repas, vêtements et autres), la résidente se voit offrir en relation d'aide : écoute, support, consultation et orientation dans des démarches de réorganisation. Une densité de problématiques sont présentes chez les femmes en séjour à cette unité mais une approche globale de la femme accueillie étant privilégiée au Chaînon, il est reconnu important que les femmes y soient considérées comme des personnes en cheminement qui cherchent des réponses individuelles, plutôt que regardées selon la ou les problématiques qu'elles portent. Depuis l'an 2000, l'unité court terme reçoit en moyenne 300 femmes différentes par année.

L'unité de transition :

L'unité de transition offre un séjour pouvant se prolonger jusqu'à une année, avec des frais de pension proportionnels aux revenus de la résidante, 16 lits y sont disponibles.

Le programme vise, soit à offrir une transition à des femmes en attente d'une ressource appropriée, soit à consolider une démarche amorcée à l'unité court terme. Le programme de transition tend à offrir une réponse adaptée à des femmes en perte d'autonomie ou en recherche d'une meilleure autonomie.

Depuis l'an 2000, cette unité reçoit une moyenne de 30 femmes différentes par année.

La Maison Yvonne Maisonneuve créée en 1993 :

Elle soutient en hébergement permanent 15 femmes dans le cadre d'une maison de chambres supervisées avec service.

Le Chaînon poursuit l'objectif de recevoir à la Maison Yvonne des femmes en besoin de corriger une qualité de vie très déficiente sur le plan de la santé physique et psychique, des femmes de 50 ans et plus ayant un lourd passé et ayant vécu une extrême instabilité au niveau de l'ensemble des facettes de leur vie.

À notre humble point de vue, la maison Yvonne Maisonneuve est un modèle de réussite et il se devrait d'être reproduit. En premier lieu parce qu'elle offre un hébergement permanent, en ce sens que les femmes peuvent y rester aussi longtemps que leur autonomie physique le permet. Certaines sont décédées à la maison, d'autres ont été capables d'accepter un placement dans des institutions qui répondaient mieux à leurs besoins après plusieurs années passées à la maison Yvonne Maisonneuve devenue pour elles un chez soi significatif. En deuxième lieu, parce que le support qui a pu être offert à ces dames se manifeste par la présence d'une intervenante 24 heures sur 24, sept jours par semaine, et nous en sommes très fières.

C'est une subvention IPAC (Initiative de partenariat en action communautaire.....) qui aura permis la construction de cette maison mais c'est Le Chaînon qui a en très grande partie assumé les coûts du support communautaire offert depuis sa création. Depuis 3 ans cependant, nous bénéficions de montants variant entre 15000\$ et 35 000\$ par année (soutien au logement social) sur un budget de 190 000\$

Financement :

Le Chaînon, s'autofinance presque en totalité pour un budget de plus de deux millions par année. Ses 76 ans d'existence et une certaine notoriété ont jusqu'à ce jour presque miraculeusement permis à l'organisme de franchir près de 8 décennies. Le temps et l'énergie déployés à financer les services sont énormes, et le développement de nouveaux services reconnus comme nécessaires, n'est pratiquement plus envisageable tant la précarité est présente pour ce qui est de répondre aux besoins actuels. Notre désir est immense de travailler au niveau de l'hébergement permanent mais la lutte aux subventions est rude et l'aspect humain des projets est rarement considéré à sa juste valeur.

Exposé d'une certaine connaissance "des femmes en difficulté" à partir d'un retour historique.

Il apparaît que les problèmes qui amènent les femmes en difficulté à demander de l'aide, en plus de certains problèmes intrinsèques, sont le reflet d'une époque avec ses lacunes, ses valeurs, sa pensée sociétale.

De 1932 à 1970

À cette époque, des femmes qui se retrouvaient dans une impasse et qui quittaient leur famille (la famille étant une institution importante), vivaient une situation très précaire.

- Une pauvreté extrême faisait souvent partir certaines vers la ville espérant y trouver du travail. Des proxénètes étaient souvent là à les attendre.
- Des filles enceintes, rejetées, montrées du doigt, venaient trouver l'anonymat à Montréal.
- Des femmes violentées par un conjoint souvent alcoolique, demandaient un refuge avec leurs enfants.
- Des jeunes filles, issues de familles dysfonctionnelles, étaient conduites au Chaînon pour leur protection.
- Des problèmes d'immigration, de santé en amenaient d'autres.

Accueillir à cette époque, c'était héberger, protéger et chercher avec ces arrivantes à organiser une nouvelle vie. Le personnel en place s'évertuait à ouvrir des portes pour un travail et à dénicher un logement. La femme redevenait donc "intégrée dans la société.

De 1970 à 1980

En 1970, la première vague de désinstitutionnalisation a fait converger, en plus des femmes portant les profils précités, des femmes ayant vécu dans des milieux institutionnels qui ne réussissaient pas à reprendre pied dans la société, la maison

d'hébergement devenait alors le substitut de l'institution. Presque à la même époque, les drogues faisaient leur apparition, séduisant des femmes plus jeunes, fragiles et qui sortant d'institution à leur majorité ne voyaient d'autres issues que de frapper à la porte du Chaînon.

Dans les années 70, des maisons d'hébergement pour femmes violentées naissaient et les actions de sensibilisation contre la violence battaient leur plein. Le féminisme, l'émancipation de la femme, l'éclatement des valeurs ont atteint des femmes qui ont cessé de tolérer des situations de vie extrêmes pour se diriger vers les maisons d'hébergement.

Le personnel du Chaînon a ouvert les portes à des femmes traversant cette époque, ces crises. Le personnel a redoublé d'efforts et l'accompagnement pour diriger ces femmes vers une réinstallation de vie produisait des résultats : des logements à prix abordables étaient accessibles et le maintien en logement et au travail, malgré la fragilité de certaines étaient possibles par certains suivis et des liens maintenus.

De 1980 à aujourd'hui

Les années 80 ont vu l'apparition de nouvelles drogues et la poursuite de la politique de désinstitutionalisation conduisant des femmes en processus de détérioration physique et mentale à frapper aux portes du Chaînon en plus grand nombre.

De sorte qu'en 1987, bénéficiant de budgets alloués à l'occasion de l'année Internationale des Sans-abris, Le Chaînon mettait sur pied le programme Accueil de Nuit qui visait d'offrir un minimum vital (couchers et repas) à des femmes réfractaires à la relation d'aide mais qui démontraient un réel besoin d'être hébergées.

L'apport financier reçu à ce moment permettait l'aménagement des lieux mais ne prévoyait pas l'apport additionnel des ressources humaines nécessaires au fonctionnement de ce programme. Depuis plus de 20 ans donc, Le Chaînon assume l'entièreté des coûts reliés à ce service.

Embûches, obstacles rencontrés à une action efficace.

Tout au long de ces années, l'approche, la méthode d'aide du Chaînon se voulait un accompagnement individuel : à partir du vécu de la femme on tentait de trouver avec elle des solutions, un logement, une ré-installation. Mais voilà que cette méthode perd de son efficacité, car les ressources dans lesquelles il faudrait puiser n'existent plus :

- Les problèmes individuels portés par des femmes venant au Chaînon : problèmes de santé physique, problèmes de santé mentale, problèmes de consommation, problèmes de jeu, etc. ne peuvent que difficilement être traités par des ressources du système public de santé et des services sociaux : le système essoufflé arrive à peine à répondre à une population qui sait revendiquer ses droits, les plus fragiles et moins motivés sont vite repoussés au bout de la ligne.
- La famille éclatée, l'augmentation de la violence, les abus de toutes sortes atteignent les femmes déjà fragilisées et leur font perdre espoir.
- L'accès à un revenu décent n'est guère possible : l'accès à un travail rémunéré devient une exception (la rareté des emplois quand on est peu scolarisé, la compétitivité, les exigences de résultats sont des obstacles majeurs) les prestations d'aide sociale minimales ne permettent pas à la fois de se nourrir et de se loger.
- L'accès à un logement, propre et sécuritaire, à un coût raisonnable est à peu près impossible : la crise du logement des années 2000 a fait monter les coûts des logis de façon vertigineuse.
- L'accès à une alimentation substantielle s'avère difficile : L'augmentation des coûts des aliments, les récessions à répétition privent les femmes appauvries du minimum vital.
- Le support d'un réseau social n'existe pas ou peu. Les familles éclatées, l'importance mise sur la réalisation individuelle et le peu de ressources personnelles font souvent que des personnes se retrouvent seules, isolées.
- La circulation facile de drogues et les sollicitations au jeu atteignent de plein fouet des personnes fragiles qui cherchent des solutions rapides pour calmer un désespoir profond ressenti dans une vie sans issue.

La médiatisation de toutes ces réalités sociales ne les rend pas plus acceptables. Elle donne au contraire une conscience de plus en plus forte que les problèmes sont urgents. Le nombre de personnes dans ces situations cul-de-sac augmente, et les maisons

d'hébergement comme Le Chaînon apparaissent comme une solution à l'urgence : Des demandes fusent de toutes parts.

- Des femmes en difficultés situationnelles : violentées, violées, abusées, en perte d'emploi, évincées d'un logement appellent à l'aide.
- Les travailleurs sociaux des hôpitaux font appel aux maisons d'hébergement comme milieu de transition pour libérer les urgences.
- Les agents de probation cherchent de l'hébergement pour leurs clientes à une sortie de prison.
- Des intervenants de Centre de Crise réclament un temps post-hébergement pour une femme pas prête à un retour chez elle.
- Des travailleurs de CLSC sollicitent des hébergements de transition pour des femmes âgées qu'on veut déplacer.
- Des centres de désintoxication veulent de l'hébergement pour des femmes inscrites dans des programmes en externe.
- Des femmes intoxiquées frappent à la porte.
- Des femmes en rupture de soins psychiatriques en quête d'une chambre pour habiter.
- Des intervenants de la DPJ cherchent un endroit où une femme à qui on a retiré son enfant, pourra récupérer.
- Une femme a des traitements externes en chimiothérapie et se sent trop faible pour voyager de chez elle à l'hôpital.
- Une femme sans papier est aidée par un organisme d'aide aux réfugiés et il lui faut un hébergement.

Femmes en difficulté et itinérance

Comment cataloguer sous un seul mot « Itinérance » toutes ces situations inédites de vie ? Le Chaînon s'en voit incapable : il préfère parler de « femmes en difficultés » Aider des femmes à traverser une situation de vie difficile est certes le mandat des ressources d'hébergement court terme et moyen terme. À travers cette mission, les maisons qui offrent du court et du moyen terme agissent au niveau de la prévention par rapport à l'itinérance.

Mais nous constatons qu'un grand nombre d'entre elles, et elles sont de plus en plus nombreuses, vivent en état de précarité et d'instabilité sur des périodes beaucoup trop longues. Lorsqu'elles vivent cet état de fait, elles deviennent vulnérables et plus susceptibles de chercher refuge dans des problématiques qui les isoleront davantage et qui les mèneront de façon définitive dans la marginalité.

Car elles ne sont pas toutes dans les abris de nuit ces femmes qui n'ont pas eu d'adresse depuis un certain temps. Elles sont dans toutes nos unités, tantôt animées d'espoir tantôt accablées par le manque de perspectives qui s'offrent à elles. Si le terme itinérance semble avoir été démystifié, il demeure que l'analyse du phénomène est complexe. Que des femmes en difficulté portent l'étiquette d'itinérantes parce qu'elles n'arrivent plus à assumer tous leurs besoins de base est socialement inacceptable, et il faut en avoir honte.

Aider des femmes à dormir en sécurité, hors de la rue et les aider à subvenir à leurs besoins de base est certes la mission des abris de nuit. Il faut bien admettre que le besoin d'abris de nuit demeurera évident dans les prochaines années. Bien qu'il faille agir pour contrer l'itinérance il reste que les personnes même les plus réfractaires à l'aide ont à être supportées et protégées.

Ces considérations faites, nous accepterons de rejoindre le vocabulaire proposé par le document : Le Phénomène de l'itinérance au Québec (Document de consultation) en utilisant 3 classements.

Des réponses possibles aux problèmes présentés par les femmes.

➤ Des femmes en difficultés situationnelles (itinérance situationnelle) :

On pense ici à des femmes qui vivent de la violence une mésentente de couple, une désorganisation de santé, une perte d'emploi, une perte de logement.

Le Chaînon croit que pour ces femmes un hébergement Court Terme ou Moyen Terme répond à leurs besoins. Des accompagnements dans des démarches de ré-organisation peuvent être faits et aboutiront à une installation dans un logement s'il y en avait d'accessibles et si les revenus le permettaient. Malheureusement, la situation est toute autre.

➤ Des femmes en difficultés cycliques (itinérance situationnelle):

On pense ici à des femmes extrêmement vulnérables, appauvries financièrement, intellectuellement et émotivement, des femmes sans réseau social ayant besoin d'être supportées et encadrées. Des femmes à la santé précaire détenant un passé lourd fait de violence, d'abus, de pertes significatives.

Le Chaînon croit que ces femmes devraient avoir accès à de l'hébergement permanent en OSBL avec soutien communautaire, en même temps qu'elles devraient pouvoir fréquenter des Centres de Jour qui offrent un lieu sécuritaire, des activités structurantes,

un lieu d'appartenance, des liens humains significatifs et qui permettent à long terme une réinsertion sociale.

➤ **Des femmes en difficultés chroniques (itinérance chronique):**

On pense ici à des femmes au prise avec des problématiques lourdes (maladie mentale, consommation, prostitution) qui n'acceptent pas les soins, car elles refusent de se voir malades, qui trouvent insurmontable de se défaire de leur dépendance...

Le Chaînon pense que les abris de nuit doivent maintenir leur accès à ces personnes. Elles trouvent à ces endroits un lieu sécuritaire, du repos, des repas et une acceptation de ce qu'elles sont comme personnes, et peut-être l'espoir de changer. Aider des femmes à dormir en sécurité, hors de la rue et les aider à subvenir à leurs besoins de base est certes la mission des abris de nuit. Et il faut malheureusement admettre que ce besoin demeurera évident dans les prochaines années. Bien qu'il faille agir pour contrer l'itinérance, il reste que les personnes, même les plus réfractaires à l'aide ont à être supportées et protégées.

Revendications de mesures

La mission du Chaînon ne pourra se poursuivre efficacement que si des mesures sociales sont mises en place.

Le Chaînon appuie et revendique la mise en place d'une politique en itinérance, car il croit qu'une politique globale qui interpelle un ensemble de ministères pourrait établir des programmes et des lois qui bénéficieraient aux femmes en difficulté.

Le Chaînon réclame également **le droit à un revenu décent pour les femmes.**

Soit le rehaussement des prestations de sécurité du revenu et du salaire minimum pour assurer une couverture des besoins essentiels. L'amélioration des mesures permettant la réintégration au travail permanent, l'intégration, la formation.

Le Chaînon réclame **l'accès aux services de santé et aux services sociaux.**

Le Ministère doit s'assurer que partout où il y a des besoins, les services adéquats soient assurés pour répondre aux besoins des personnes. Ce qui inclut les services généraux de santé, les services psychiatriques, psychologiques, de même que des réponses spécifiques comme les équipes itinérance, un lieu de répit, un service de dégrisement.

Le Chaînon souhaite également qu'il soit mis sur pied **un programme de lutte à la vente de drogue.**

Le Chaînon réclame **le droit aux logements à un prix abordable.**

Un plan de relance du logement social permettant la construction de 50,000 logements sociaux sur 5 ans au Québec et un renforcement des mesures de régulation du marché du logement privé.

Mais à ce niveau, nous ne saurions trop insister sur la qualité et la variété du type de logement à offrir. Du support communautaire de léger à intense, des maisons de chambres, des studios, des appartements regroupés et des appartements subventionnés dans la communauté.

Le Chaînon se réjouit que **le gouvernement fédéral reconduise le programme IPLI** pour 5 ans et espère qu'il rétablisse un financement adéquat pour le plan de relance du logement social.

Le Chaînon réclame qu'on mette en place des **mesures pour aider les personnes sortant d'institutions.**

Conclusion.

Aider des femmes à traverser une situation de vie occasionnelle est certes le mandat des ressources d'hébergement telles que le Chaînon.

Mais que les hébergements temporaires deviennent une réponse à l'appauvrissement des femmes est inconcevable. Il est tout aussi inconcevable que les hébergements temporaires deviennent la réponse au besoin de support émotionnel, à l'encadrement requis par certaines femmes dont la vulnérabilité n'est plus à démontrer.

Avec ses trois unités : court terme, moyen terme et Accueil de nuit, Le Chaînon souhaite toujours venir en aide aux femmes et les supporter dans des situations difficiles. Offrir un chez soi temporaire à des femmes, telle est la mission principale. Les appuyer, les aider à retrouver du pouvoir sur leur vie fait partie intégrante de cette mission. Mais la lutte à la pauvreté, à l'isolement et à l'exclusion dépasse largement le mandat de tout organisme quel qu'il soit.

La concertation et l'engagement politique sont incontournables.

Le Chaînon ne croit pas qu'investir de l'argent pour dénombrer les femmes en difficulté leur apporterait un mieux-être. Ces sommes pourraient mieux servir en investissant dans les mesures que nous réclamons.

Le Chaînon ne croit pas davantage qu'il faille mettre de trop nombreuses énergies à convaincre de l'urgence d'agir. La pauvreté et l'exclusion existent et elles prolifèrent toutes deux de façon trop rapide pour que nous nous prétendions socialement en santé.

Des statistiques

De 1940 à 1946	7968 personnes hébergées
1955	1572 admissions dont 136 familles, 242 enfants
1967	1658 admissions dont 126 familles, 72 personnes immigrantes
1968	1397 admissions dont 160 familles, 48 personnes immigrantes
1970	1416 admissions dont 160 familles, 72 personnes immigrantes
1971	1452 admissions dont 158 familles, 85 personnes immigrantes et 31 billets d'autobus
1989	4816 admissions
1990	4784 admissions
1998	5122 admissions représentant 548 femmes en difficulté
2000	4776 admissions représentant 668 femmes en difficulté
2008	5006 admissions représentant 612 femmes en difficulté

	Accueil de nuit	Court terme	Moyen terme	Maison Yvonne Maisonneuve
00-01	327	307	31	3
01-02	314	277	38	1
02-03	274	277	24	0
03-04	337	300	34	4
04-05	423	304	29	8
05-06	306	336	25	6
06-07	321	282	30	7
07-08	292	289	28	3